

STOP AU HOLD-UP ORGANISÉ SUR NOTRE ASSURANCE MALADIE !

Après notre régime spécial de retraite, les directions des entreprises s'imaginaient bien mettre à mal notre système de couverture maladie, la CAMIEG.

Pour rappel, à ce jour la CAMIEG a généré plus de 400 M€ d'excédents (125 M€ pour les actifs et 283 M€ pour les inactifs).

Les employeurs proposent généreusement de s'octroyer une grosse partie de ces excédents en ne laissant que quelques miettes aux agents actifs à l'image du Salaire National de Base de ces dernières années.

C'est le fantasme de l'ours devant le pot de miel.

Le patronat des IEG revendique de s'exonérer pendant un an (une année blanche) de tout versement de cotisation sociale, soit un gain d'environ 75 M€. À côté de ça il semble très timide pour améliorer les prestations versées par la **CAMIEG**.

Vider les caisses de la **CAMIEG** à leur seul profit et en échange, dans leur grande générosité, octroyer quelques euros de baisse de la cotisation pour les agents actifs et rien pour les inactifs : **pour la FNME CGT c'est non !**

Chaque euro économisé doit revenir intégralement aux assurés actifs comme inactifs et les entreprises doivent aussi contribuer à la cotisation sociale **DE TOUS LES AGENTS STATUTAIRES**.

La CGT ne laissera pas faire ce hold-up !

Le moment n'est pas venu de solder notre régime spécial de Sécurité sociale. Bien au contraire, la situation sanitaire actuelle nous rappelle hélas, toute l'importance d'une bonne couverture maladie, pour chacun et pour le pays :

Notre salaire socialisé n'appartient pas aux actionnaires !

Pour la FNME CGT, il faut :

- Améliorer les prestations servies par la CAMIEG pour les actifs et les inactifs,
- Maintenir la « cotisation de solidarité » statutaire,
- Que chaque euro économisé revienne intégralement aux assurés actifs comme inactifs,
- Aligner à la baisse les taux de cotisations des actifs et des inactifs,
- Améliorer la Couverture supplémentaire CSM par de nouvelles prestations non couvertes par la CAMIEG sans augmentation de coût pour les assurés permettant ainsi à la CCAS de faire de même pour la CSM R.

Enfin, étant donné la situation sanitaire en lien avec le COVID 19, la FNME CGT va proposer, par solidarité, que soient prélevés immédiatement 20 M€ sur les excédents CAMIEG pour financer des actions de dépistages systématiques des populations les plus exposées et les plus fragiles.

**NE NOUS LAISSONS PAS DÉPOSSÉDER DE NOS CONQUIS,
ENVOYEZ EN VOTRE NOM LA MOTION CI-JOINTE DE LA FNME CGT AUX EMPLOYEURS.**

IMPORTANT

Afin de pouvoir les comptabiliser, n'oubliez pas de la mettre en copie à :
ufrfnmecgt@gmail.com